



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08 juillet 2021

LE GROUPE POPY ANNONCE L'ACQUISITION DE TRANCHAGE DE LA JASSE, LEADER FRANÇAIS INDÉPENDANT SUR LE MARCHÉ DES CHARCUTERIES TRANCHÉES

Le Groupe Popy, acteur majeur de la fabrication de charcuteries cuites et crues et leader du marché de l'andouille et l'andouillette en France, vient d'acquérir la société Tranchage de la Jasse et prend ainsi une part de marché significative des produits de charcuterie tranchés.

UNE SYNERGIE ENTRE TRANCHAGE DE LA JASSE ET LE GROUPE POPY

Le nouvel ensemble qui réalise plus de 100 M€ de chiffre d'affaires prépare ainsi son avenir en proposant désormais à ses clients une offre très complète en produits tranchés. Les deux entreprises sont parfaitement complémentaires, tant au plan des circuits de distribution que des gammes de produits. Leurs sites de production performants et certifiés IFS vont ainsi leur permettre de satisfaire encore plus d'exigences de leurs clients et de répondre aux nouvelles demandes des consommateurs.

À PROPOS DE TRANCHAGE DE LA JASSE

Tranchage de la Jasse, créée en 1988 par Alain Décembre, est le leader français indépendant des produits de charcuterie tranchés (jambon sec, saucisson sec, jambon cuit, mortadelle, chorizo...) et du conditionnement (chiffonnade, barquette ré-ouvrable...). Installée à La Cavalerie dans l'Aveyron (12), cette entreprise demeurée familiale, qui emploie 60 personnes, s'est dotée d'un outil de production à la pointe de la technologie comprenant une salle blanche de 500 m². Alain Décembre, et son fils Benjamin, ont été visionnaires en anticipant les nouveaux modes d'achat et de consommation : le tranché est l'avenir de la charcuterie !

À PROPOS DU GROUPE POPY

Le Groupe Popy, détenu et dirigé par Laurent Jolivet depuis sa création en 2000, fort de 13 marques (Popy, Bernaudeau, La Champenoise, Chédeville, Duval, Amand Terroir, Amand Traiteur, Rivalain, Paul Danjou, Jannaire, Gilbert Lemelle, Charles Keller et Père Isidore), de 10 sites de production est, quant à lui, le leader du marché de l'andouille et l'andouillette (Véritable andouille de Guémené, Véritable andouille de Vire à l'ancienne AAAAA, Véritable andouillette de Troyes, Véritable andouillette lyonnaise, andouillettes diplômées 5A....) et fournit une large gamme de charcuteries cuites et crues. Depuis la reprise d'Amand-Bianic en juin 2017, le Groupe Popy développe également une activité de produits traiteur de la mer (terrines de légumes et poissons, salades traiteur et poissons farcis).

Pour cette acquisition de la société Tranchage de la Jasse, le Groupe Popy a été conseillé par Herald Avocats (anciennement Granrut) et SFC Audit Lyon. Le financement de cette acquisition est réalisé par Bpifrance, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, Caisse d'Épargne Normandie, CIC Ouest, LCL, Société Générale.